



PROJET MCDR PORT@iL 2018-2021 PORTE PAR
LA FEDERATION NATIONALE FAMILLES RURALES
Note intermédiaire n° 3, juin 2020

A l'épreuve du Covid-19, un projet national réajusté, des projets locaux de tiers-lieu face à leur mission historique d'accompagnement des transformations

Dans le cadre de l'appel à projets du Réseau rural « Mobilisation collective pour le développement rural » lancé en 2018, Familles Rurales s'est engagé pour 3 ans avec ses partenaires (La Ruche, MRJC, Croix rouge, CNAF, MSA, AMF, AdCF, Nouvelles Ruralités, RTES, RRR Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, La Coopérative des tiers-lieux...) et le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'ANCT et de l'Union européenne (FEADER), dans une réflexion sur des tiers-lieux en milieu rural, autour du **suivi d'expérimentations locales**, 25 conduites par Familles Rurales dans 12 départements de 4 régions (Grand Est, Centre-Val de Loire, Normandie, Nouvelle Aquitaine), et sur d'autres territoires par la Croix rouge (5 projets sur 4 départements : Loire, Haute-Loire, Nord, Tarn-et-Garonne) et le MRJC (4 « Fabriques du monde rural » : Ain, Oise, Haute-Saône, Creuse).

L'année 2019 avait permis à l'issue de démarches locales, d'un parcours de formation et d'un accompagnement renforcé, l'ouverture de 17 lieux accessibles sur 9 départements (Eure-et-Loir, Landes, Corrèze, Deux-Sèvres, Haute-Vienne, Calvados, Eure, Manche, Orne). 3 tiers-lieux s'approprièrent à ouvrir au premier semestre (2^{ème} site en Haute-Vienne, 7^{ème} site de la Manche, Meuse).

Ils s'appellent Le Rel@is, le Késaco, le Pix'in, le Pôle, l'Atelier, la Tanière, l'Atelier du palais, la Maison des transitions... D'autres « myriagones » Familles Rurales suivront (appellation propre au réseau Familles Rurales).

Pour les projets restants, l'horizon était plus lointain, avec des investissements lourds et des délais de livraison des nouveaux espaces en 2021 ou 2022 (réhabilitation d'un entrepôt SNCF dans les Ardennes, d'une gare en Gironde, d'une caserne dans la Meuse). Mais sur chaque site, des activités préfiguratrices étaient déjà lancées : numériques en Gironde, marché des producteurs et coworking dans la Meuse dans les locaux actuels de la MFR... Un tiers-lieu avait déjà perdu ses locaux de manière temporaire et se trouvait contraint de suspendre ses activités (Deux-Sèvres). Les échéances électorales de mars approchaient et gelaient certains processus locaux. Les questions politiques s'imposaient même au sein de collectifs jusqu'à paralyser la gouvernance d'un projet dont les parties prenantes faisaient des choix différents, montrant par là-même que s'ils étaient ouverts, certains projets n'étaient pas forcément fédérateurs.

Un bilan réalisé auprès des équipes locales de décembre 2019 à février 2020 (23 répondants sur 25 projets) révélait l'état d'avancement précis de chaque projet local.

Presque tous les locaux ont été repensés, réaménagés ou rénovés bien que 40 % des expérimentations se développent encore dans des locaux provisoires, sur des surfaces allant de 30 à 360 m². 9 lieux sont accessibles en permanence avec des boîtes à clés ou digicodes. Des lieux ouvrent en soirée, le week-end, mais la flexibilité n'est pas présente partout avec des horaires d'ouverture quelquefois très resserrés.

20 projets bénéficient de mises à disposition de locaux. Lorsque les projets se structurent, se développent, de nouvelles opportunités de locaux plus adaptés proposés par les élus se présentent,

quelquefois sur des communes différentes de l'implantation initiale (Haute-Vienne, Landes, Manche, Orne). Les espaces disposent d'un équipement numérique de base (ordinateurs fixes, portables, tablettes, vidéoprojecteur, imprimante scanner, imprimante 3D, brodeuse numérique, caméo machine de découpe...) dont l'achat a été soutenu en partie par le fonds de dotation Rural Mouv' de Familles Rurales.

Seule la moitié des projets repose sur un collectif constitué, une communauté d'usagers. Un autre quart y travaille. Une partie des projets qui relèvent d'une transformation de structure rencontre des difficultés à constituer une communauté, même si leur offre renouvelée attire de nouveaux publics.

Un tiers des projets a réussi à mobiliser entre 20 à 40 personnes, vivier permettant de constituer ce collectif. Les collectifs comptent entre 5 à 15 personnes avec une variété de profils (responsables associatifs, élus, parents actifs, demandeurs d'emploi, télétravailleurs, indépendants, entrepreneurs, agriculteurs, retraités...) et souvent de jeunes adultes 18-30 ans (sur 9 sur 12 collectifs). 5 projets comptent des agriculteurs parmi leur communauté. Tous les collectifs intègrent des seniors. Sur quelques projets, la constitution du collectif s'est accompagnée d'une phase de tension avec la structure associative porteuse, débouchant sur une réflexion sur la gouvernance. Plus de la moitié des projets (13) a mis en place une gouvernance renouvelée avec une nouvelle instance de décision. Mais les freins à l'évolution de la gouvernance vers plus d'ouverture d'horizontalité et de participation relèvent essentiellement en interne des dirigeants associatifs. Les démarches de mobilisation locale et de nouvelles activités (repair café, coworking, ateliers numériques, fab lab, café associatif...) ont permis de recruter de nouveaux bénévoles actifs sur la moitié des projets (entre 3 et 23 bénévoles). Le projet corrézien sur Objat témoigne d'une très forte remobilisation locale autour du projet de tiers-lieu avec des effets remarquables en termes de bénévolat mobilisé autour des activités numériques (23 nouveaux bénévoles).

Malgré la participation d'actifs, de professionnels aux collectifs, la sphère économique reste en retrait. Le monde économique local ne peut encore être considéré comme une réelle partie prenante des projets. Le virage s'amorce mais les tiers-lieux reposent encore principalement sur le triptyque associations-collectivités-habitants. Un tiers des lieux dispose d'un espace de coworking. 4 sites ont engagé des démarches en direction des entreprises. Ailleurs, l'accompagnement de projets, l'appui à l'entrepreneuriat les conduisent à travailler avec des missions locales en direction des jeunes.

Une majorité de projets n'a pas avancé sur la construction de son modèle économique de manière significative. Les budgets se situent entre 2700 et 91000 euros. Seuls les tiers-lieux répondant à des appels à projets (AMI national « Fabrique de territoire, AMI régionaux) sont amenés à le faire. Mais un élément essentiel est confirmé, 21 projets sur 23 bénéficient de l'agrément d'Espace de vie sociale avec une prestation de service de la CAF qui finance en partie le poste.

Sur la quasi-totalité des projets, les animateurs sont salariés (sur 20 projets, sur les 3 autres, 2 bénévoles et un service civique) en emploi partagé (gestion associative, animation, périscolaire, jeunesse, parentalité, numérique...) et ne consacrent réellement qu'une partie de leur temps au tiers-lieu. Ils ont suivi pour une majorité la formation facilitateurs dans le cadre du projet.

La moitié des projets se développe en partenariat avec des intercommunalités (communautés de communes, agglomérations et un PETR dans la Meuse). Des élus locaux sont présents dans 9 collectifs (sur 12). Les collectivités s'investissent sur tous les projets sous des formes variées (coanimation, ingénierie, investissement, mises à disposition, subvention), mais ont quelquefois intensifié leur soutien en cours de démarche. Un quart ont coanimé la démarche (6 projets). 6 projets seront réellement coportés avec la collectivité (Ardennes, Eure-et-Loir, Haute-Vienne, Manche). Cependant, les élus ne s'impliquent pas directement dans la gouvernance (5 projets), certains par choix de rester en retrait.

Sur leur offre, les tiers-lieux confirment leur hybridation en mettant en place une large gamme d'activités couvrant souvent les six pôles (animation/vie sociale, services, numérique, emploi/travail, incubation/projets, agroalimentaire), avec des ateliers répondant notamment à des besoins et des

pratiques nouvelles (numérique, recyclage, production, alimentation, environnement...). 5 sites ont un café associatif.

En termes de communication, 18 lieux sont actifs sur facebook. La moitié des projets a bénéficié d'une couverture de la presse locale.

Pour les équipes locales interrogées, les facteurs d'émergence et de réussite des tiers-lieux sont un lieu repéré, le couple association-collectivité, le positionnement et l'implication de la collectivité, la participation des habitants, des personnes engagées, motivées.

Pour la plupart des projets, 2020 s'annonçait comme une année d'installation, de consolidation et de développement, avec la perspective de pouvoir mesurer rapidement l'impact social du lieu.

Et le covid-19 vint rappeler l'imprévisibilité et l'instabilité de l'environnement mondialisé dans lequel nous vivons. La crise a bousculé les modèles et remis en cause brutalement les habitudes, les pratiques. La crise a agi comme un révélateur, un accélérateur des transitions, confirmant la pertinence des tiers-lieux dans leur rôle sur les territoires et leur fonction d'accompagnement du changement, même si la pérennité économique n'est pas assurée pour tous.

A l'heure où la mondialisation est interrogée, c'est d'une part le grand retour de la proximité et du local avec à la fois une confirmation des tendances et un foisonnement des initiatives citoyennes : attractivité de la ruralité, réduction des déplacements, télétravail quand c'est possible, circuits courts, relance du commerce de proximité, entraide locale, solidarités de voisinage, mobilité solidaire... D'autre part, la transformation numérique s'est accélérée, touchant autant l'activité économique et la sphère professionnelle que la consommation ou les relations sociales ou familiales, tout en confirmant l'enjeu d'inclusion (accès aux services, à l'éducation, à la santé, à la culture...). Une autre forme de vie sociale s'est recrée sur la toile.

Comme toutes les structures, tous les lieux ont immédiatement fermé mais avec agilité, ils se sont redéployés pour répondre à des besoins immédiats. Sur nos sites d'expérimentation, les habitants, les bénévoles et les professionnels se sont montrés particulièrement actifs : vente directe, livraison de repas, mise à disposition de la collectivité d'équipements numériques pour fabriquer des protections (imprimante 3D, découpe...), assistance numérique assurée par les facilitateurs, formation aux outils numériques pour les parents... La coopération entre collectivités, associations et habitants a été exemplaire au service de l'intérêt général.

A ce jour, une majorité de lieux est encore fermée, les accueils sont restreints. La rentrée se prépare pour proposer une nouvelle programmation d'activités, d'animations et d'événements si les conditions le permettent. La situation est gelée sur de nombreux territoires d'autant plus que le processus électoral était interrompu.

Au niveau national, le programme d'activités a donc été suspendu plusieurs mois (formations, séminaires, visites...) mais il a fallu maintenir les liens entre tous les acteurs du projet. Des regroupements de porteurs de projet ont été organisés avec une fréquence mensuelle. Les comités de pilotage pour préparer les événements prévus à l'automne ont été maintenus à distance. Des échanges sont intervenus avec les partenaires : La Ruche, Croix rouge, MRJC, AdCF, Réseau rural Normandie, Coopérative des tiers-lieux...

Pour préserver les dynamiques locales autour des projets et la mobilisation des collectifs, le projet national Port@il proposera sur chaque site d'expérimentation jusqu'à la rentrée des ateliers citoyens sur les enseignements de la crise, le rôle des tiers-lieux, leur utilité aujourd'hui et demain, afin d'interpeller les décideurs publics à l'occasion des futurs événements organisés dans le cadre du projet. Les tiers-lieux sont aussi des lieux de transition démocratique.